



# Politique de Développement durable



## 1. La politique de Développement Durable (PDD) de la Fondation Montréal inc.

Le Développement durable est une conception de l'intérêt public, appliquée à la croissance économique et visant à concilier trois mondes différents, celui de **l'économie**, celui de **l'environnement** et celui du **social**. La Fondation Montréal inc. vise l'efficacité économique pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.

La Fondation est consciente de l'importance du Développement Durable (DD) pour le développement économique de Montréal. Elle réalise également que de plus en plus d'entrepreneurs se présentent à elle avec une sensibilité accrue pour des pratiques de DD faisant partie intégrante de leur modèle d'affaire. Ainsi, la Fondation se doit d'assumer un rôle de leader afin de soutenir ses entreprises lauréates dans leur croissance et leur développement, tout en étant socialement et écologiquement responsable.

La PDD fait partie intégrante de la planification stratégique de la Fondation.

## 2. La vision

La vision de la Fondation en matière de Développement Durable précise les caractéristiques de l'organisme à long terme aux niveaux social, environnemental et économique. Cette vision s'articule autour des éléments ci-dessous.

### a. Au niveau économique

La Fondation se veut :

- Créatrice d'entreprises et d'emplois locaux.
- Un organisme qui fournit à ses lauréats du financement et une majorité de services gratuits, aidé en cela, en grande partie, par des bénévoles d'affaires.
- Une référence, une source d'information fiable et de soutien ponctuels auprès des entreprises lauréates, donatrices et de ses partenaires.
- Un organisme aux opérations rentables, présentant une situation financière stable et qui cherche à réduire ses coûts d'opération.
- Un organisme qui fait un choix de fournisseurs mieux éclairé et selon des critères écoresponsables.



**b. Au niveau social**

- Les programmes DD de la Fondation reflètent un prolongement naturel de sa mission. C'est l'image que la Fondation devra projeter, tant à ses employés qu'aux entrepreneurs, bénévoles, donateurs et partenaires.
- Une communauté (entrepreneurs, bénévoles, donateurs, partenaires) proche de l'organisme, qui participe aux projets de la Fondation et redonne à la société par son biais.
- Un organisme doté d'une gestion efficace, conforme aux règles de l'éthique et de transparence.
- Le développement d'un environnement de travail sain, stimulant et qui favorise l'innovation et l'avancement personnel.

**c. Au niveau environnemental**

La Fondation se veut un organisme qui pratique assidûment la consommation responsable et la gestion efficace des déchets ; dont les bonnes pratiques en matière environnementale dans ses opérations courantes et ses événements se répercutent de manière positive dans son réseau d'affaire (fournisseurs, entrepreneurs, partenaires, etc.).

### 3. Les engagements de la Fondation



À travers la PDD, la Fondation s'engage à :

**a. Innover**

- Demeurer un organisme pertinent pour le développement économique de Montréal.
- Devenir une référence en entrepreneuriat à Montréal en faisant preuve d'innovation, de flexibilité et d'ouverture.
- Élargir constamment le réseau d'affaires de la Fondation et élaborer de nouveaux services et des solutions créatives pour répondre aux besoins croissants et aux problématiques variées des entrepreneurs.
- Mobiliser les ressources pour assurer la longévité de ses entreprises lauréates et de ses relations avec les donateurs, partenaires et bénévoles.

**b. Réduire son empreinte environnementale**

- Établir une politique d'approvisionnement responsable.
- Faire le suivi des performances à l'aide d'indicateurs de mesures adaptés.
- Promouvoir le Développement Durable.

**c. Assurer une gestion responsable**

- Systématiquement prendre en compte les dimensions environnementale, économique et sociale dans les opérations de la Fondation.
- Faire le suivi des performances à l'aide d'indicateurs de mesures adaptés et en effectuer une reddition de comptes transparente.

**d. Offrir un milieu de travail sain et épanouissant**

- Planifier les opérations et la répartition de la charge de travail sur une base annuelle.
- Encourager la collaboration, les innovations et le développement professionnel chez les employés.
- Promouvoir l'esprit d'équipe, le respect, l'équité et la transparence.

## 4. Domaines d'application

Les principes de cette politique s'appliquent à toutes les parties prenantes directes de la Fondation. Il s'agit entre autres des employés, de la direction générale et du conseil d'administration, mais aussi des lauréats, bénévoles, formateurs et fournisseurs qui interviennent à un moment ou un autre dans les activités de l'organisme.

La politique donne également à l'ensemble de ses lauréats et partenaires un cadre de référence quant à la mise en œuvre de ses principes de Développement Durable.

## 5. Autorité responsable

La PDD de la Fondation traduit l'engagement de la direction générale et du personnel en la matière. Elle est adoptée par la direction générale qui est également responsable de son application, par le biais du Comité Développement Durable désigné.

## 6. Structure de mise en œuvre et de suivi

La PDD est pilotée par le comité DD de la Fondation, composé de membres de l'équipe permanente. Le comité sera chargé de faire un suivi avec la direction générale sur une base régulière.

Le comité DD est responsable de l'application de la PDD, de sa mise en œuvre selon l'échéancier et d'en faire le suivi en collaboration avec tous les membres de l'équipe de la Fondation. Les suivis se feront sur une base



biannuelle afin de mettre à jour le plan d'action selon les indicateurs de mesures et ainsi permettre l'amélioration de la performance de l'organisme.

Les résultats annuels de la PDD seront communiqués à toutes les parties prenantes à travers les outils de communication à la disposition de l'organisme.

## ANNEXE I : LES PRIORITÉS 2012 - 2014

La présente politique de Développement Durable est le fruit d'un travail approfondi amorcé en 2010, sous la supervision de la direction générale et la coordination du comité DD.

Après une analyse des systèmes d'opération de la Fondation et en prenant en compte les conclusions de l'exercice de planification stratégique de 2010-2013, le comité DD a établi un diagnostic de l'organisme.

Ce diagnostic a amené la création d'une PDD et du plan d'action sur trois ans, résumé ci-dessous. Pour chaque domaine d'activités concernées, le comité DD a identifié des actions précises, des responsables pour les mener à bien et des indicateurs de mesures adéquats pour faire le suivi de la performance de l'organisme.

Ci-dessous un aperçu des différents enjeux sur lesquels la Fondation s'engage à mener des actions concrètes.



